



Alliance of Liberals and Democrats for Europe
Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe



Votre Europe

Ile-de-France

LA LETTRE DE **MARIELLE DE SARNEZ**, DÉPUTÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Édito



On peut dire :

- que le comportement d'Angela Merkel depuis le début de la crise grecque, la première aussi grave affectant la zone euro, contraste singulièrement d'avec les attentes que laissaient espérer et l'histoire et la pratique de l'Allemagne en matière de politique européenne. Certes, la chancelière affronte le 9 mai une élection

cruciale en Rhénanie-Westphalie, le land le plus peuplé du pays pouvant faire basculer la majorité au Bundesrat, et elle se doit de répondre à son électorat qui ne supporte plus l'idée préconçue selon laquelle « l'Allemagne paiera ». Mais, en désavouant publiquement son ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, qui s'opposait à l'intervention du FMI, et en allant même jusqu'à poser le débat de l'exclusion d'un État membre de la zone euro, Angela Merkel a surtout donné l'impression de dilapider l'héritage européen d'Helmut Kohl.

- que l'Allemagne est parvenue à imposer ses conditions, c'est-à-dire une intervention du FMI, contre l'avis publiquement affirmé (avant le Sommet des 25 et 26 Mars) du président de la BCE et du président de l'Eurogroupe. Jean-Claude Trichet et Jean-Claude Juncker qui se sont toutefois postérieurement ralliés à cette solution. La Grèce a commencé à

lever 5 milliards d'euros d'emprunts obligataires. Le taux qui lui est consenti, non seulement n'a pas baissé mais même augmenté à 7% ! Cet accord (qui n'aurait été activé que si la Grèce n'avait pu lever d'argent sur le marché) n'a donc que moyennement rassuré les investisseurs : ils prêtent, mais le différentiel de taux d'intérêt (spread) grignote les efforts très lourds consentis par les Grecs pour réduire leur déficit. Autrement dit, l'austérité imposée ne sert pas entièrement à rétablir l'économie mais à payer pour partie des pénalités d'intérêt que la Grèce n'aurait pas à payer si l'Allemagne avait accepté le système de garantie proposé par Guy Verhofstadt, qui aurait permis d'émettre des euro-obligations à un meilleur taux.

- qu'Angela Merkel assorti ce plan déjà très restrictif d'une condition de long terme : le durcissement du pacte de stabilité. Le Conseil européen a ainsi appelé à un renforcement de la gouvernance et de la surveillance économique, y compris des sanctions. Celles-ci ne sont pas précisées, mais chacun garde en tête les menaces d'exclusion de certains pays de la zone euro.

- que la question de la création d'un Fonds monétaire européen est également posée. Herman Van Rompuy devant remettre un rapport d'ici la fin de l'année, qui examinera « toutes les options juridiques possibles ». En filigrane, c'est peut-être la réouverture des traités qui s'annonce.

Marielle de Sarnez.

Billet d'humeur

Les prises de position de la chancelière Angela Merkel en faveur de la création d'un Fonds monétaire européen (FME) sont encourageantes. Marielle de Sarnez a été une des premières à proposer l'instauration d'un tel [mécanisme](#) et on ne peut donc que se réjouir que cette idée progresse. Reste que la conception du FME est en débat, tant l'approche allemande ne semble pas répondre aux vrais besoins de l'Union économique et monétaire. On peut certes ergoter indéfiniment sur le fait que la Grèce ne respecte pas les critères du Pacte de stabilité et que ses dirigeants, conservateurs comme socialistes, ont menti pour permettre l'entrée de leur pays dans la zone euro. Le Mouvement Démocrate ne conteste en aucun cas l'exigence de vertu budgétaire, François Bayrou en ayant même fait un axe majeur de sa campagne présidentielle en 2007. Mais nonobstant le fait que ce mensonge d'État a été largement aidé par les maquillages comptables de quelques grandes banques d'investissement, dont la Deutsche Bank, il ne n'apparaît ni opportun, ni crédible d'envisager un système ne reposant que sur la contrainte et excluant explicitement toute solidarité avec un peuple qui ne peut être tenu pour comptable des erreurs et des mystifications de ses dirigeants. Les Allemands sont bien placés pour savoir que la punition collective est une injustice et une imposture. Dans la mesure toutefois où le spectre du collapse obligataire semble s'éloigner des cieux grecs, il est effectivement temps, comme le suggère la Chancelière, de réfléchir à des solutions de long terme, c'est à dire une révision des Traités. On ne saurait néanmoins limiter l'agenda à un renforcement du Pacte de stabilité. La coordination des politiques économiques demeure le problème principal qui se pose à l'UE et la concrétisation de la gouvernance économique plus que jamais une priorité.

Yannick Laude.

■ Qu'en pensez-vous ? Vos suggestions, vos réactions, vos propositions pour l'Europe...

Face à la crise, un véritable gouvernement économique européen, uni et solidaire, pour une zone monétaire homogène et un euro moins cher.

Pour remédier efficacement à la tourmente économique-financière et à la spirale sans fin des dettes publiques, l'Europe des 27 a le besoin urgent d'avoir un vrai gouvernement politique et bien sûr économique, parlant fort et d'une seule voix. Faute de cela, la contagion actuelle des faillites du système des spéculations sans règles et sans freins, partie des USA, risque d'enrayer durablement la poursuite de la construction européenne.

Qu'on l'appelle « grande récession », comme le font les Américains pour marquer une différence d'intensité un peu optimiste par rapport à la « grande dépression » de 1929, ou que l'on parle de chaos économique, cette crise est profonde. Elle aggrave les problèmes d'emploi, creuse les inégalités, modifie en profondeur les équilibres mondiaux, suscite les pires réflexes protectionnistes face aux peuples les moins favorisés - dont nous aurons pourtant de plus en plus besoin du fait du vieillissement de nos populations occidentales-. Et de nouvelles lames de fond sont encore à prévoir. Dans ce contexte, l'Union européenne, forte de ses 500 millions de citoyens, de la diversité et de la complémentarité de ses moyens de production et d'innovation, a des capacités d'adaptation et des atouts d'avenir incontestables. Elle a un rôle international essentiel à jouer face aux excès de la mondialisation pourvu que certaines conditions « sine qua non », que tous les Européens convaincus et de bon sens reconnaissent, soient rapidement remplies. Comme dans toute famille dite « nombreuse » où les enfants n'ont pas tous au départ les mêmes réponses d'adaptation à l'existence, il en est ainsi des 27 États de l'Union pour lesquels, en plus de la crise actuelle, les capacités d'adaptation aux grands défis posés à l'horizon 2020 et au-delà sont inégales, particulièrement pour ceux de l'Europe méridionale et du sud-est, notamment en ce qui concerne la mondialisation, le vieillissement démographique avec ses défis sociaux-économiques, les changements climatiques et les besoins énergétiques...Un vrai gouvernement politique européen est indispensable et prend tout son sens, tant pour faire appliquer et contrôler les règles économiques devenues obligatoires, que pour organiser la solidarité nécessaire de l'ensemble de l'Union vis à vis des membres les plus en difficulté. Alors qu'aujourd'hui la BCE n'a même pas le droit officiel de prêter directement aux États de la zone euro (dixit Maastricht), un véritable Fonds monétaire sous souveraineté européenne est indispensable si nous ne voulons pas voir notre indépendance se morceler par des interventions du FMI. L'Europe a parfaitement les moyens de finance et de contrôle pour permettre à certains pays de la zone euro de rattraper leurs erreurs et leur retard. C'est à la volonté politique de jouer. Aujourd'hui, une partie de l'Europe méridionale fait subir à l'euro son premier grand baptême du feu : la Grèce par sa dette et son déficit record, l'Espagne par son

absence de politique industrielle, son chômage exponentiel et ses choix hasardeux du « tout immobilier », le Portugal pour l'état de plus en plus préoccupant de ses finances publiques et l'Italie dont la dette est en train de dépasser celle du Portugal. Partant de ces exemples, certains voudraient que la zone euro se morcelle, voire disparaisse.

Un euro solide -ce qui ne veut pas dire surévalué- et de référence mondiale ne peut durer que si l'Union monétaire est fondée sur un gouvernement économique européen réel.

Peut-être a-t-on mis la charrue avant les bœufs dans la construction européenne ? Mais il n'est pas trop tard et devant l'urgence actuelle, on peut espérer que nos chefs d'État, et Messieurs Van Rompuy, Barroso et Trichet, auront à cœur de sauver la « famille » en cas de grande nécessité. L'Europe le vaut bien et en a les moyens.

Mais un euro solide et reconnu ne veut pas dire un euro trop cher. Toutes les entreprises exportatrices de la zone euro le savent et le vivent au quotidien depuis déjà de nombreuses années. Même si la parité euro/dollar a l'avantage de nous permettre d'acheter un peu moins cher nos énergies fossiles, le compte pour l'Europe n'y est pas. Nos factures en euro sont devenues de plus en plus chères pour nos clients étrangers. Nos exportations en souffrent, alors que la zone dollar US, celle du Yuan chinois ainsi que les grands pays émergents des B.R.I.C (Brésil, Russie, Inde, Chine) en profitent. Seule l'Allemagne par l'implantation traditionnelle de ses marchés mondiaux et la puissance de son industrie civile et de sa haute technologie, parvient encore à résister. En période de récession, l'activité exportatrice de l'Europe est naturellement essentielle. Elle compense en emplois et en richesses les lacunes de nos marchés domestiques.

Notre euro basé à l'origine sur le niveau du mark allemand ne représente plus la force économique réelle de l'Union. Les Américains, et désormais les Chinois, même s'ils affirment être contre le protectionnisme, l'ont compris. Leurs économies sont déjà dans un bien meilleur état que celle de la zone euro. Et ils nous imposent leurs devises à un niveau scandaleusement faible par rapport à notre monnaie, ce qui leur permet de mieux vendre au monde et donc de sortir plus vite de la crise à notre détriment.

Ne soyons donc pas naïvement fiers de notre euro trop « fort ». Entre l'étiage lointain d'un euro ne valant que 0,85 dollar et le pic assez récent de 1,50 dollars, le « coût » de l'euro pour nos exportations est devenu insensé. Même sa parité actuelle autour de 1,35 dollars est pénalisante pour nos entreprises. Nous le payons chaque jour en pertes de parts de marchés extérieurs, en fermetures d'usines et en déficits commerciaux aggravés.

Pour tout cela, ce gouvernement politique et économique de l'Europe des 27 que nous réclamons en urgence va avoir fort à faire. Mais « notre » Europe est à ce prix !

Francis PONT, Référent Europe - Val de Marne

■ Visa longue durée : Marielle de Sarnez et Nathalie Griesbeck se mobilisent pour une Europe où la mobilité existe vraiment.



Tout ressortissant d'un pays tiers titulaire d'un visa de long séjour délivré par un État membre devrait pouvoir se rendre dans les autres États membres pendant 3 mois sur une période de 6 mois, dans les mêmes conditions que le titulaire d'un titre de séjour.

Cette mesure attendue par de nombreux étudiants et chercheurs, comme ceux participant aux programmes d'échanges communautaires est entrée en vigueur depuis le 5 Avril dernier.

Auparavant, les titulaires de visa de long séjour - par exemple, des étudiants ou des écoliers qui souhaitaient faire un voyage d'étude dans un autre État membre, des scientifiques, des universitaires, des membres de la famille de ressortissants de pays tiers et de citoyens de l'Union - ne pouvaient pas voyager dans les autres États membres pendant leur séjour et n'étaient même pas autorisés à transiter par d'autres États lors du retour vers leur pays d'origine. Avec la nouvelle législation, adoptée le 9 mars par le Parlement européen, un visa de long séjour (visa pour les séjours dépassant trois mois) aura les mêmes effets qu'un permis de séjour en ce qui concerne la circulation dans l'espace Schengen. Ce règlement qui est entré en vigueur le 5 avril 2010 ne donnera lieu à aucun risque sécuritaire supplémentaire, compte tenu de l'application d'un système de contrôle et d'alertes. Comme ont expliqué plusieurs députés,

dans l'Union européenne d'aujourd'hui, il est inadmissible qu'un étudiant qui obtient un visa pour suivre une formation en France n'ait pas la possibilité d'aller par exemple en Allemagne consulter une bibliothèque spécialisée pour pouvoir rédiger sa thèse ou profiter d'un week-end pour découvrir Barcelone.

Très sensibles aux questions de libre circulation au sein de l'Union européenne, Marielle de Sarnez et Nathalie Griesbeck, députées européennes du Mouvement Démocrate, ont fermement défendu l'adoption de ce texte. Pour Nathalie Griesbeck, membre de la commission des Libertés civiles, Justice et Affaires intérieures du Parlement européen, il s'agit d'« *une évidence et une avancée* », car « *nous avons tous envie d'une Europe où la mobilité existe vraiment* ».

Pour Marielle de Sarnez, « *c'est une avancée pour améliorer l'attractivité de l'Union en tant que destination pour les étudiants, les universitaires et les chercheurs des pays-tiers. Et on peut y voir un rappel de la demande du Parlement européen aux États membres d'avancer vers la mise en place future d'un visa spécifique pour les étudiants bénéficiaires de programme d'échanges.* » - Déjà en 2003 et 2008, Marielle de Sarnez, alors rapporteur du Parlement européen pour le programme *Erasmus Mundus*, exhortait les États membres à faciliter les démarches pour les visas.-

[Plus d'information sur les visas en Europe.](#)

■ Questions écrites à la Commission européenne.

Marielle de Sarnez a saisi la Commission européenne par le biais des questions parlementaires. L'exécutif européen dispose désormais de six semaines pour apporter sa réponse, qui sera publiée au Journal Officiel de l'Union européenne, sur les thèmes de :

- l'objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2010 ;
- le financement des technologies à faible intensité carbonique (plan S.E.T.) ;
- la mise en place d'une plateforme unique pour la mise aux enchères des quotas d'émissions de CO2 ;
- la formation professionnelle ;
- la Stratégie UE2020 et l'échelon territorial ;
- la dénomination « gruyère » en appellation d'origine protégée ;
- l'ouverture des marchés publics dans les pays tiers.

[Retrouvez les réponses aux questions parlementaires de Marielle de Sarnez.](#)

■ Marielle de Sarnez en faveur de la création de taxes sur les transactions financières pour répondre aux besoins des pays en voie de développement.



Marielle de Sarnez a réitéré son souhait d'avoir une étude d'impact et des propositions concrètes de la Commission européenne sur la création de taxes sur les transactions financières en

votant en faveur de la résolution commune du Parlement européen le mercredi 10 mars.

La vice-présidente du groupe de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe a « demandé à la Commission d'élaborer une proposition, de manière à définir une position européenne commune à présenter au G20 en juin, et d'évaluer dans quelle mesure une telle taxe pourrait contribuer à stabiliser les marchés financiers. »

Les questions auxquelles la Commission devrait apporter des réponses concernent l'utilisation de cette taxe pour soutenir l'adaptation des pays en développement au changement climatique, le financement de l'aide au développement et les leviers que la Commission pourrait utiliser pour persuader ses partenaires de mettre aussi en place cette taxe afin d'éviter la migration des capitaux.

Pour Marielle de Sarnez, « *taxer les transactions bancaires constituerait une contribution équitable de la part du secteur financier à la justice sociale mondiale* ». Dans le même temps, elle appelle à « *un prélèvement sur les transactions financières internationales pour rendre le système fiscal plus équitable et générer des ressources supplémentaires afin de financer le développement et les biens publics mondiaux comme l'eau.* »

ACTA : vers une plus grande transparence sur l'accord commercial anti-contrefaçon en cours de négociation.



En votant en faveur de la résolution commune sur la transparence et l'état d'avancement des négociations ACTA (accord commercial anti-contrefaçon), Marielle de Sarnez et Jean-Luc Bennahmias députés

européens, Mouvement Démocrate – ADLE, réclament une plus grande transparence sur l'accord commercial anti-contrefaçon en cours de négociation.

L'accord commercial anti-contrefaçon est une proposition de traité international concernant les droits de la propriété intellectuelle, la lutte contre les produits contrefaits et les échanges illicites de fichiers numériques sans autorisation des ayants-droit.

Ce traité, en élaboration depuis 2006 implique l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, les Émirats arabes unis, les États-Unis, le Japon, la Jordanie, le Maroc, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Suisse et l'Union européenne.

Malgré le traité de Lisbonne, et la codécision sur le commerce international, la Commission européenne et les États membres empêchent la tenue d'un débat public sur le sujet. Ce manque de transparence, provoque outre de

l'inquiétude, une réelle suspicion. Celle-ci ne peut être atténuée que par la tenue d'une consultation publique et du Parlement européen.

Si la lutte anti-contrefaçon est légitime et nécessaire, le traité ACTA renforcerait ainsi le pouvoir du droit d'auteur et du copyright.

Doit-on laisser les fournisseurs d'accès à internet contrôler les échanges de fichiers numériques et instaurer des sanctions contre les utilisateurs, telles que les coupures de l'accès internet ? Le coût de cette surveillance serait exorbitant pour les fournisseurs d'accès et les vérifications compliquées.

De plus, le piratage sur internet n'est pas encore défini comme un délit, ni en droit européen, ni en droit international. Ainsi, une logique de sanction systématique à si grande échelle n'est pas légitime, d'autant que l'accès à internet, au nom du droit à l'information est, et reste une liberté fondamentale.

Il est temps que la Commission européenne mette à disposition du Parlement un document reprenant les négociations, pour ainsi connaître toutes les positions en cours de discussion. Dans le cas contraire, le Parlement pourrait, comme pour l'accord SWIFT en février dernier, rejeter ce texte négocié en secret.

[Retrouvez la résolution du Parlement européen.](#)

■ Droits de l'Homme : Marielle de Sarnez dénonce la violence croissante des groupes criminels au Mexique et demande à la Corée du Sud d'abolir la peine de mort.



Explosion de violence au Mexique - Inquiets face à la violence croissante des groupes criminels au Mexique, les députés ont exprimé leur solidarité avec la population mexicaine et leur soutien aux initiatives du gouvernement pour lutter contre la violence et le trafic de drogue. Ils demandent instamment au gouvernement mexicain de protéger davantage les défenseurs des droits de l'homme et d'intensifier ses efforts pour consolider l'État de droit. Les gouvernements de l'UE sont invités à fournir une aide supplémentaire.

Peine de mort en Corée du Sud - Suite à une décision prise par la Cour constitutionnelle de Corée du Sud, la peine capitale n'enfreint pas la constitution du pays. Le Parlement européen encourage vivement la Corée du Sud à instituer un moratoire légal sur toutes les exécutions, jusqu'à ce que son parlement ait adopté une loi abolissant la peine de mort.

Assemblée ACP-UE : Marielle de Sarnez soutient la reconstruction d'Haïti.



En sa qualité de membre de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, Marielle de Sarnez a participé à sa 19^{ème} session, qui s'est tenue à Tenerife (Espagne) du 27 mars au 1^{er} avril. L'Assemblée s'est penchée sur la reconstruction d'Haïti qui doit faire oublier la descente aux enfers du séisme de janvier dernier. L'annulation « pure et simple » de la dette extérieure de cette République des Caraïbes, estimée à un milliard de dollars, l'investissement dans la construction de bâtiments antisismiques ainsi que le reboisement du pays figurent parmi les propositions de l'APP.

En sa qualité de co-rapporteur, Marielle de Sarnez est intervenue lors de l'assemblée plénière, rappelant qu'« au milieu de ce grand malheur, le Président haïtien René Préval nous exhorte à aider son peuple "non pas à reconstruire mais à construire Haïti". Cet appel à la solidarité active doit être entendu, tant cette île martyre mérite effectivement qu'enfin on

s'intéresse vraiment à son devenir et non à sa simple survie. C'est un appel pour un soutien de grande envergure et non plus à des actions éparses. »

Pour l'eurodéputée, « la priorité est de mettre en place des structures publiques efficaces en matière de santé et d'éducation. Par ailleurs, il faut privilégier son développement économique et durable, permettant notamment d'assurer à long terme sa souveraineté alimentaire ».

Puis de conclure que « la reconstruction d'Haïti doit impérativement être l'occasion de développer une nouvelle gouvernance mondiale dans le respect du principe de transparence. Autrement, nous risquons de voir se répéter le scénario de ces dernières années, où les aides débloquées après le passage des cyclones ou les troubles politiques étaient souvent gaspillées, faute de coordination et de contrôle. Cela ressemble à de petits pas, mais ils sont très importants. »

[Le site de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#)

Les autres grands dossiers de la session de Mars :



Conflit au Proche-Orient. À une courte majorité, les parlementaires ont soutenu les conclusions du rapport de l'ONU sur les crimes de guerre commis dans la bande de Gaza en janvier 2009 (rapport Goldstone).

Ashton sous les feux de la rampe. La Haute représentante pour la politique étrangère et de sécurité a longuement débattu avec les parlementaires européens. Ils l'ont encouragée à être plus présente et plus visible sur la scène internationale.

Sans résultats, pas de financement. Le Parlement souhaite que les fonds européens destinés à relancer la croissance et réduire le chômage soient conditionnés à des résultats tangibles et concrets. Il appelle également à des règles contraignantes pour améliorer la gouvernance économique.

Au secours des employés menacés de licenciement. Les députés ont voté une aide de 7,6 millions d'euros pour venir en aide à 3'000 salariés menacés de licenciement en Allemagne et en Lituanie.

Triste anniversaire. Le 11 mars, les députés européens ont commémoré le septième anniversaire des attentats sanglants

de Madrid. Cette journée est d'ailleurs devenue la Journée européenne des victimes du terrorisme. « Le terrorisme ne pourra jamais être justifiable », a défendu Jerzy Buzek, le Président du Parlement.

Les députés européens se sont également réunis en session plénière à Bruxelles les 24 et 25 mars. Ils ont débattu du rôle de la Banque centrale européenne et de la zone euro. Ils ont également évoqué les priorités budgétaires de l'Union européenne pour 2011 et la mise en place de l'initiative citoyenne. Enfin, ils ont adopté un rapport pour aider les pays en voie de développement, très durement touchés par la crise.

[Retrouvez tous les grands sujets de la session.](#)

Nous contacter :

Marielle de Sarnez
Parlement européen
60 rue Wiertz – B-1047 Bruxelles
e-mail : marielle.desarnez@europarl.europa.eu

[Directrice de la rédaction](#) : Marielle de Sarnez
[Comité de rédaction](#) : Alexandra Leuliette / Yannick Laude / Stéphanie Antoine / Nathalie Maubaret.

Consultez l'actualité européenne du Mouvement Démocrate sur le site : www.modem-europe.eu